



REGLES DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK 2017

KAYAK-POLO Senior et -21 ans

Table des matières

A. Préambule	3
B. Organisation de la sélection	3
1. <i>Stages et compétitions de références.....</i>	3
a. Pour les collectifs seniors	3
b. Pour les collectifs moins de 21 ans.....	3
2. <i>Organisation des épreuves de sélection senior et moins de 21 ans</i>	3
a. Principe de sélection	3
b. Conditions de participation	4
C. Propositions de sélection	4
1. <i>Préambule</i>	4
2. <i>Proposition de sélection aux Jeux Mondiaux pour le collectif Equipe de France Seniors</i>	4
3. <i>Proposition de sélection aux Championnats d'Europe pour le collectif Equipe de France Seniors et moins de 21 ans.....</i>	4
D. Programmes d'actions.....	5
1. <i>Programme du collectif senior.....</i>	5
2. <i>Programme du collectif moins de 21 ans</i>	5
E. DIVERS.....	5
1. <i>Règles spécifiques concernant les sportifs(ves) qui souhaitent "doubler" avec une autre discipline de haut niveau ministérielle</i>	5
2. <i>Diffusion des règles de sélection et de la liste des sportifs sélectionnés</i>	5

A. Préambule

L'objet de cette partie du document est de formaliser les principes et les règles de sélection qui permettront d'identifier les sportifs(ves) français(es) de Kayak-Polo capables d'atteindre les objectifs des collectifs de l'Equipe de France lors des prochaines échéances internationales de référence.

1^{ère} nation lors des championnats du Monde 2014, organisé en France, à Thury Harcourt, l'Equipe de France a remporté un titre et trois podiums lors des championnats d'Europe 2015 à Essen (Allemagne). Lors des championnats du Monde 2016 à Syracuse (Italie) l'équipe de France de Kayak Polo s'est classée 3^{ème}.

Le travail quotidien reste une priorité dans la formation et la préparation des sportifs(ves) pour qu'une majorité d'entre eux(elles), dans toutes les épreuves, présentent un niveau individuel conforme aux exigences internationales de notre discipline.

En complément de cela, le système de sélection constitue un des piliers des collectifs de l'Equipe de France. Il contribue à sa réussite. Outre sa fonction de sélection, il doit permettre de préparer les sportifs(ves) à remplir les objectifs de l'Equipe de France.

B. Organisation de la sélection

1. Stages et compétitions de références

a. Pour les collectifs seniors

18/02/17	21/03/17	RENTREE SENIORS DAMES	SELECTION	TEMPLE SUR LOT (FRA)
10/04/17	14/04/17	STAGE SENIORS HOMMES	SELECTION	ST OMER (FRA)
21/04/17	25/04/17	STAGE SENIORS DAMES	SELECTION	TEMPLE SUR LOT (FRA)
26/05/17	28/05/17	ECA CUP N°1. H & D	COMPETITION	ST OMER (FRA)
23/06/17	25/06/17	ECA CUP N°2. H & D	COMPETITION	MALINES (BEL)

b. Pour les collectifs moins de 21 ans

10/04/17	14/04/17	STAGE U21 HOMMES Avril	SELECTION	ST OMER (FRA)
21/04/17	25/04/17	STAGE U21 DAMES Avril	SELECTION	TEMPLE SUR LOT (FRA)
26/05/17	28/05/17	ECA CUP N°1. H & D	COMPETITION	ST OMER (FRA)
23/06/17	25/06/17	ECA CUP N°2. H & D	COMPETITION	MALINES (BEL)

2. Organisation des épreuves de sélection senior et moins de 21 ans

a. Principe de sélection

A l'issue des tests de préparation physique de décembre, sur les pôles France, et sites délocalisés et labélisés, une liste large de sportifs(ves) est identifiée par le Directeur des Equipes de France, puis convoquée au premier stage de sélection. Les sélections nominatives pour les échéances terminales sont réalisées graduellement à partir de cette liste large, au cours des stages de sélection et des tournois internationaux présentés au point 1.

La convocation à ces actions rend la participation obligatoire pour pouvoir intégrer la sélection finale.

b. Conditions de participation

Seuls les sportifs(ves) qui remplissent les conditions suivantes, pourront participer aux stages de sélection et tournois internationaux Seniors :

- Etre titulaire de la licence Canoë Plus 2017
- Avoir participé aux tests nationaux d'évaluation organisés sur les pôles France le 03 décembre 2016, ou sur les sites délocalisés et labellisés ou aux tests PES des 11 & 12 mars 2017 pour les sportifs nés en 2000 ou après
- Avoir payé ses factures à la FFCK
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international conformément au règlement international en vigueur
- Avoir signé la « convention FFCK / sportif de haut niveau 2017 »

C. Propositions de sélection

1. Préambule

Le Directeur Technique National peut minorer ou majorer les effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque catégorie ou des résultats obtenus au cours du programme d'actions.

La validation des sélections nominatives sera conforme aux règles communes applicables aux sélections des Equipes de France.

Conformément à la convention Equipe de France, à partir de la sélection, chaque sportif sera tenu de participer à l'intégralité du programme d'actions 2017 qui lui sera proposé jusqu'à l'échéance terminale.

Dans le cas où un bateau ne pourra pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, etc...), un autre bateau pourra être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

2. Proposition de sélection aux Jeux Mondiaux pour le collectif Equipe de France Seniors

A l'issue du stage de sélection et de l'ECA Cup n°1, 5 à 8 bateaux pourront être proposés à la sélection dans chacun des collectifs, hommes et dames.

3. Proposition de sélection aux Championnats d'Europe pour le collectif Equipe de France Seniors et moins de 21 ans

A l'issue du stage de sélection et de l'ECA Cup N°3, 5 à 10 bateaux pourront être proposés à la sélection dans chacun des collectifs seniors, hommes et dames.

A l'issue du stage de sélection et de l'ECA Cup N°3, 5 à 10 bateaux pourront être proposés à la sélection dans chacun des collectifs moins de 21 ans, hommes et dames.

Attention : La liste des sportifs seniors sélectionnés aux championnats d'Europe pourra être différente de celle des Jeux Mondiaux.

D. Programmes d'actions

1. Programme du collectif senior

12/07/17	16/07/17	STAGE JUILLET HOMMES	PREPARATION	TEMPLE SUR LOT (FRA)
14/07/17	18/07/17	STAGE JUILLET DAMES	PREPARATION	THURY HARCOURT (FRA)
25/07/17	31/07/17	JEUX MONDIAUX H & D	COMPETITION	WROCLAW (POL)
09/08/17	13/08/17	STAGE AOUT H & D	PREPARATION	ST OMER (FRA)
21/08/17	28/08/17	CHAMPIONNATS D'EUROPE H & D	COMPETITION	ST OMER (FRA)

2. Programme du collectif moins de 21 ans

12/07/17	16/07/17	STAGE JUILLET HOMMES	PREPARATION	TEMPLE SUR LOT (FRA)
14/07/17	18/07/17	STAGE JUILLET DAMES	PREPARATION	THURY HARCOURT (FRA)
09/08/17	13/08/17	STAGE AOUT H & D	PREPARATION	ST OMER (FRA)
21/08/17	28/08/17	CHAMPIONNATS D'EUROPE H & D	COMPETITION	ST OMER (FRA)

E. DIVERS

1. Règles spécifiques concernant les sportifs(ves) qui souhaitent "doubler" avec une autre discipline de haut niveau ministérielle

Dans le cas où les deux programmes sont compatibles les sportifs(ves) peuvent courir dans les deux disciplines. Dans le cas contraire, les sportifs(ves) pourront réaliser les épreuves de sélection dans les deux disciplines et choisiront la discipline à l'issue des épreuves de sélection les plus tardives.

2. Diffusion des règles de sélection et de la liste des sportifs sélectionnés

La diffusion des règles de sélection et de la liste des sportifs sélectionnés aura lieu sur le site internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak.